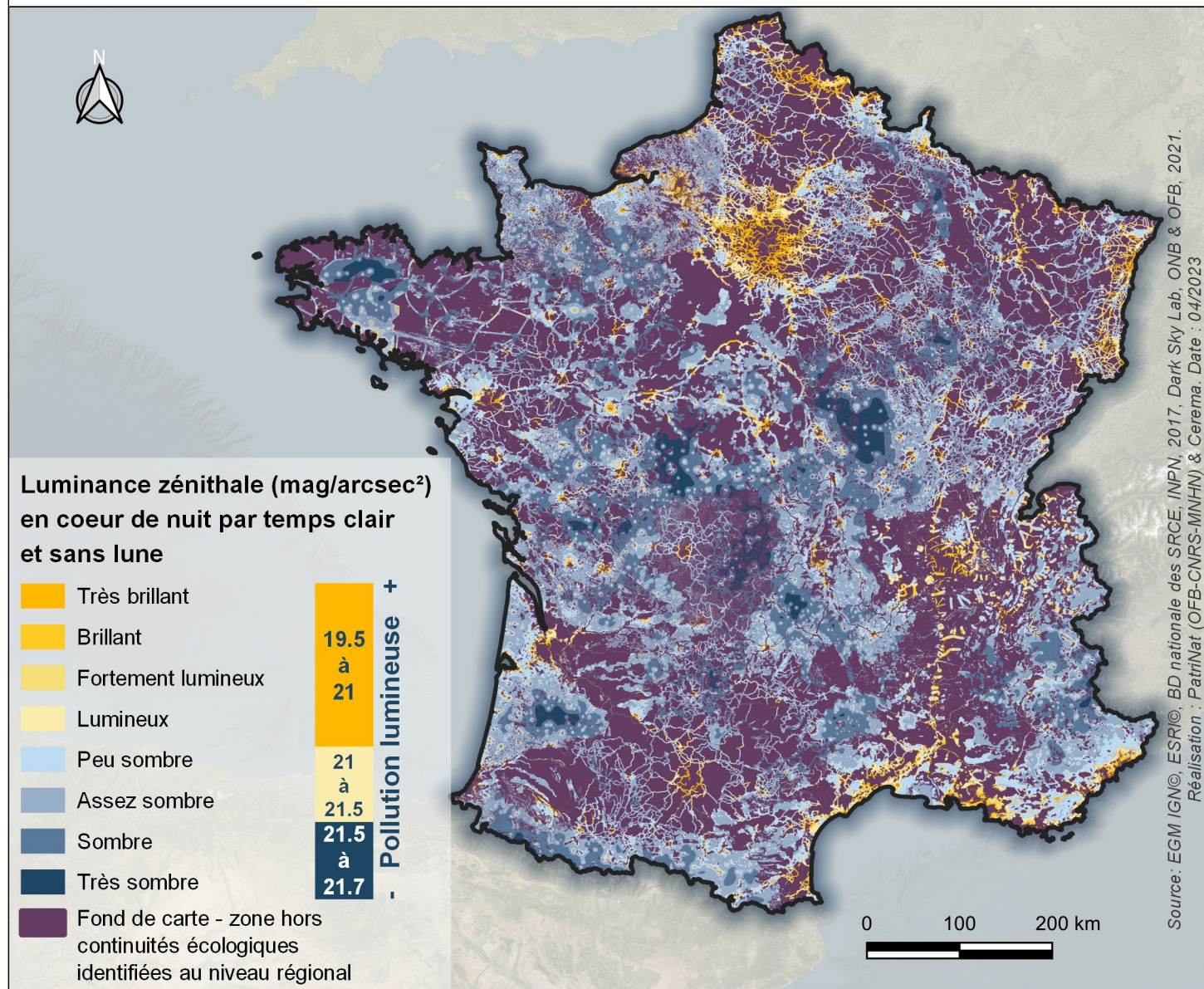


Niveaux de pollution lumineuse au sein des continuités écologiques



Cette carte est issue du croisement de la synthèse nationale des enjeux de continuités écologiques régionales datant de 2017 (<https://inpn.mnhn.fr/programme/trame-verte-et-bleue/carte-nationale>) et de l'indicateur de pollution lumineuse produit en 2021 dans le cadre de l'Observatoire national de la biodiversité (<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/un-nouvel-indicateur-pour-mesurer-la-pollution-lumineuse>), en France métropolitaine. Elle est le résultat d'un traitement de données régionales (SRCE - réservoirs de biodiversité et corridors écologiques - issus de méthodes différentes) effectué pour permettre une restitution à l'échelle nationale.